

# Aspach-Le-Bas 2016 - 2017

[www.Aspach-Le-Bas.fr](http://www.Aspach-Le-Bas.fr)



# / EMPLOIS SAISONNIERS SUR LA COMMUNE

La Municipalité continue de proposer des emplois saisonniers d'été aux jeunes de la commune. A compter de 2018, elle donnera priorité aux jeunes de 18 ans ayant, si possible, leur permis de conduire.

## / Fibre optique LE TRÈS HAUT DÉBIT À PORTÉE DE MAIN POUR ASPACH-LE-BAS

Les opérations de déploiement débuteront à Aspach-le-Bas, en avril 2017. La fibre optique reliera bientôt tous les foyers. Elle permettra à chacun de bénéficier d'une connexion très rapide.

Une révolution pour la région dans le domaine des nouvelles technologies!

C'est à l'initiative de la région Grand Est, des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et avec l'appui de l'Union Européenne, du Plan France Très Haut Débit, des communautés de communes et d'agglomération et des 700 communes alsaciennes que ce projet voit le jour.

Un projet d'intérêt général qui va simplifier et améliorer le quotidien des habitants d'Aspach-le-Bas et ainsi éviter la fracture numérique.

La société ROSACE se consacre entièrement à ce projet d'envergure. Elle assure la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance ainsi que la partie commercialisation (lien avec les différents opérateurs présents sur le réseau) et le financement (à 34 % public et à 66 % privé).

Plus de 500 personnes sont mobilisées pour le déploiement de 370 000 prises de fibre optique et plus de 80 entreprises

interviennent dont beaucoup sont alsaciennes.

Au total, ce sont 13 000 km de câbles de fibres qui sont tirés dans toute l'Alsace, ce qui équivaut à la distance Strasbourg – Darwin, au Nord de l'Australie!

Il faut compter de l'ordre d'un an pour les études, les travaux proprement dit et le début de la commercialisation. Chaque usager devra alors se tourner vers les Fournisseurs d'Accès Internet locaux ou nationaux pour choisir l'abonnement qui lui correspond suivant ses attentes, ses envies et ses besoins personnels ou professionnels.

A Aspach-le-Bas, on passera d'un débit de quelques mégabits par seconde à plusieurs centaines de mégabits.

Un changement radical que chaque utilisateur va très vite apprécier au quotidien. Tous les membres de la famille se connectent, les usages se multiplient, souvent simultanément dans un même foyer. Chaque foyer compte en moyenne sept écrans, tous consommateurs de débit Internet. Alors profitez-en, désormais la fibre est à portée de main!

### Restez informé

L'accès à la fibre optique vous intéresse. Vous voulez être informé de l'avancée des travaux. Vous souhaitez savoir comment vous abonner. Laissez-nous vos coordonnées et vous recevrez gratuitement une lettre d'information périodique.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse postale: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Téléphone fixe: | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Téléphone Mobile: | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Société ROSACE dans le cadre de la diffusion d'une lettre d'information électronique périodique.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la Société ROSACE, Service communication et marketing, 15 rue Icare 67960 ENTZHEIM.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

# LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

Quand vous prendrez connaissance de ce bulletin municipal, bien des éléments du paysage politique Français auront changé. Après les dernières élections Présidentielles qui ont confié les clés de la destinée de notre pays à M. Emmanuel MACRON, c'est l'Assemblée Nationale qui vient d'être fortement renouvelée. Puisse ce nouvel «exécutif», arriver ensemble, à relever les défis auxquels notre pays est, et sera confronté.

Pour notre commune, les actions que nous menons, apporteront des réponses dans divers domaines et en particulier celui de l'urbanisme. Le PLU dont les règles découlent en partie des directives du SCOT et de diverses lois s'appliquera dès sa validation qui devrait avoir lieu début de l'année prochaine. Ces règles vont fortement impacter notre commune de par l'obligation de la préservation des surfaces agricoles, l'obligation de densification de l'habitat dans l'espace bâti actuel et la limitation des surfaces d'extension destinées à l'habitat et à l'artisanat.

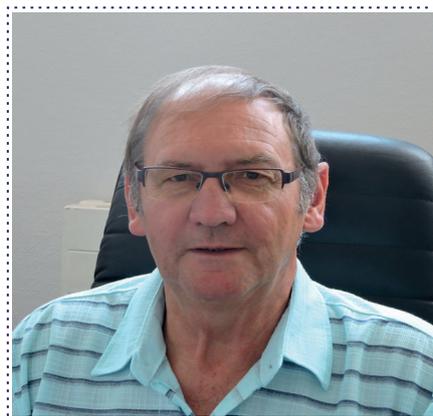
Les travaux concernant le foyer, l'étude de sécurité liée à la circulation, ceux découlant des inondations survenues en juin 2016 et le déploiement de la fibre optique vous sont détaillés dans les pages suivantes. La journée citoyenne a rencontré un franc succès avec une participation de plus de 90 personnes qui ont œuvré avec passion à la réalisation de nombreuses actions. Un grand merci à eux et RDV à l'année prochaine à toutes celles et ceux qui souhaiteront poursuivre ces actions.

Hélas, les incivilités récurrentes provoquées par une minorité sont d'une affligeante réalité. Il en va ainsi du non-respect de l'arrêté concernant le bruit, des dégradations récurrentes du mobilier urbain, d'espaces verts, de stationnements fréquents de véhicules sur les trottoirs sans oublier les souillures, les excréments des animaux sur les trottoirs

Dans le domaine scolaire, après un premier pas de franchi avec la fusion des écoles, il faudra, à la demande du rectorat, évoluer vers un RPI dit « concentré ». Dans la pratique cela se traduira par un regroupement des niveaux sur 2 sites; un premier recevant toutes les classes de maternelle et un autre regroupant la totalité des classes élémentaires.

Néanmoins, dès la rentrée scolaire de septembre, en raison des importants travaux que va entreprendre la commune d'Aspach-Michelbach sur leur bâtiment Mairie, les quatre classes de notre école élémentaire seront toutes utilisées.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire cette nouvelle édition du bulletin municipal. En mon nom, celui du Conseil Municipal et de toute l'équipe Municipale, je vous souhaite de bonnes vacances.



## / SOMMAIRE

<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>4 - 5</b>
<b>MANIFESTATIONS</b>	<b>6 - 14</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>15 - 18</b>
<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>19 - 25</b>
<b>VIE SCOLAIRE - AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>26 - 30</b>
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>33 - 35</b>

# COMPTE ADMINISTRATIF 2016

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016

NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES NETTES	206 016,55	945 207,52
RECETTES NETTES	350 262,81	1016 770,45
RESULTAT DE L'EXERCICE	144 246,26	71 562,93
RESULTAT PROPRE	21 386,68	270 649,13
AFFECTATION DU RESULTAT	0	-21 386,68
RESULTAT DE CLÔTURE	122 859,58	320 825,38
<b>TOTAL</b>		<b>443 684,96</b>

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT
CREDIT DE FONCTIONNEMENT PROPOSE AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 034 075,38 €	713 250 €
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE N-1	0	0
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	320 825,38 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 034 075,38 €</b>	<b>1 034 075,38 €</b>

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDIT DE FONCTIONNEMENT PROPOSE AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 570 196,33 €	1 447 336,75 €
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE N-1	0	0
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	122 859,58 €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 570 196,33 €</b>	<b>1 570 196,33 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 604 271,71 €</b>	<b>2 604 271,71 €</b>

## VOTE DES TAUX 2017 DES TAXES LOCALES

TAXE D'HABITATION	8.05 %
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES	10.83 %
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	76.32 %

## LE CALCUL DU PRODUIT FISCAL ATTENDU POUR 2017 SE RÉSUME AINSI :

TAXE HABITATION	116 725 €
TAXE FONCIÈRE (BÂTI)	119 455 €
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI)	22 514 €
<b>TOTAL</b>	<b>258 694 €</b>

# TRAVAUX RÉALISÉS

Une grande partie des travaux effectués sur la commune est menée à bien par l'équipe technique communale. Cela permet de limiter les coûts.

L'équipe technique réalise également la plupart des travaux touchant à l'entretien et aux réparations nécessaires sur les bâtiments communaux (écoles, église, presbytère, foyer, club house, mairie, ateliers communaux).

Des incivilités régulières alourdissent la charge de travail: déchets sur la voie publique, dégradations, etc. En avril 2017, l'abri installé devant l'école maternelle a été dégradé au point qu'il a fallu l'enlever car il représentait un risque pour les personnes.



## POTEAUX DU PRÉAU DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (600€)

Les poteaux qui aident à soutenir le préau de l'école élémentaire étaient dans un état de dégradation avancée. Ils ont été remis en état, consolidés et repeints.



## ACCUEIL DE LA MAIRIE (121 000 €)

Les travaux de réorganisation et de mise en accessibilité des espaces accueil et poste à la Mairie ont été finalisés courant du dernier trimestre 2016.



## DÉPOSE DES CHEMINÉES DE LA MAIRIE (7370 €)

L'état vétuste des cheminées du bâtiment mairie représentait un risque de chute, ce qui a nécessité leur enlèvement.



## LOCAL DES ARCHIVES (5 050 €)

Les archives communales sont des archives publiques. Par définition, elles sont imprescriptibles et inaliénables. Le maire est civilement responsable envers sa commune de l'intégrité des archives communales et de leur bonne conservation.

La commune est propriétaire de ses archives, le maire en est simplement le dépositaire.

Un audit réalisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique a été effectué en 2015. Des conseils ont été donnés quant à l'aménagement de locaux affectés à cet usage.

Afin de répondre à la loi, mais aussi pour faciliter les recherches sur le passé du village, une action en ce sens a été décidée.

3 pièces de l'étage de la Mairie ont été modifiées et rénovées par le service technique communal selon les normes préconisées.

Les rayonnages nécessaires acquis en 2016 sont en place.

Un archiviste qualifié viendra en juin 2017 pour former le personnel de la mairie aux méthodes d'archivage.

Il reste un gros travail de dépouillement et de classement à faire.



## TABLE ET BANCS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (767 €)

Mise en place d'une nouvelle table avec des bancs sur l'espace vert de la cour de l'école élémentaire.



## VÉHICULE COMMUNAL (2 400 €)

Ce sont des équipements de sécurité qui ont été acquis et qui sont utilisés par l'équipe technique communale lorsqu'elle travaille sur un chantier sur la voie publique. Ces équipements permettent de rendre les chantiers plus visibles et d'améliorer la sécurité des agents communaux.

# MANIFESTATIONS

## Journée des Talents Octobre 2016



CIVIL.	NOM	SPÉCIALITÉ
Mme	Nicole CHÈNE	Peinture
M.	Robert DA FIES	Maquettes navals
Mme	Eva FAWER	Peinture
M.	Georges KAUFFMANN	Antiquités
Mme	Thérèse LOGIE	Aquarelles
M.	Pierre MARTIN	Dessins
M.	Denis OTIN	Céramique
M.	Arsène RETHABER	Peinture
Mme	Nadia SCHITTLY	Peinture
Mme	Marie Laure VINCENT	Peinture + crochet
M.	Christian WEBER	Vannerie
M.	Jacques WISS	Voitures de collection
M.	Daniel WILLMÉ	Collectionneur
M.	Pierre SIEGLER	Créateur de Bonzaï

## / Maisons fleuries

### Concours de maisons fleuries - année 2016 - récapitulatif

PLACE	CIVIL.	NOM	Adresse
1	M. & Mme	HIRTH Michel / HENSELEN Suzanne	18C rue de Thann
2	Mme	WEYH Liliane et DEIBER Bernard	4 rue des Prés
3	M. & Mme	LANDAUER Désiré et Danielle	18 rue de Belfort
4	M. & Mme	FUCIK François et Valérie	2 rue du Hêtre
5	M. & Mme	MANIGOLD André et Mariette	13 rue de la Station
6	M. & Mme	DANGEL Emile et Christiane	55 rue de Thann
7	M. & Mme	MARTIN Daniel et Ckritiane	29 rue de la Libération
7	M. & Mme	SERAVALLI Didier et Barbara	47 rue de Thann
8	M. & Mme	SCHAFFNER Eugène et Jacqueline	59 rue de Thann
9	M. & Mme	AULLEN Christophe et Sylvianne	6 rue des Tilleuls
9	Mme	MULLER Anni	1 rue de la Tuilerie
10	M.	KECH Pascal	60 rue de Belfort

Hors concours, suite à une première place lors d'une des deux dernières années.

CIVIL.	NOM	Adresse
M. & Mme	SCHUFFENECKER Alain	16 rue de la Libération



# MANIFESTATIONS

## / Le Régiment des volontaires de l'Yonne

6 novembre 2016



Comme tous les ans, une délégation alsacienne s'est rendue à Joigny à l'occasion de la cérémonie rendant hommage à la détermination de ces jeunes partis en septembre 1944 pour vivre le «terrible apprentissage de la guerre.»

14 mai 2017



14 mai 2017  
Pèlerinage traditionnel des anciens du 1er Régiment des volontaires de l'Yonne. Stèle du souvenir au carrefour de la RD 34 entre Aspach-Michelbach et Guewenheim.

## / 11 Novembre 2016



# MANIFESTATIONS

## / Semaine sans écrans

Du 20 au 28 octobre 2016 a eu lieu la 3<sup>e</sup> édition de la semaine sans écrans

Temps fort de la commission animation, cette semaine a nécessité une bonne dose de dynamisme et d'idées ce dont Chantal, Valérie et Juliette ne manquent pas, aidées ponctuellement par quelques fidèles bénévoles.

Une fois encore des animations variées ont eu lieu : atelier cuisine, initiation au hip hop, sensibilisation au tri des déchets, après-midi pêche avec l'APANA et tricot avec le groupe «Passé temps», partage du goûter avec les aînés membres du Club de l'Amitié, etc.

Si les ateliers en après-midi étaient au complet avec des enfants ravis, il est à regretter que les soirées n'aient pas le même succès auprès des familles et ce malgré une belle programmation.



## / VOUS AVEZ DIT BOUM ?

Vif succès de la première boum des 8 - 12 ans.



On s'éclate sur la piste de danse. PHOTO DNA - ANDRÉ SPETZ

## / St Nicolas



### Vendredi 2 décembre

Attentifs aux histoires racontées par la conteuse, les enfants et les parents ont sagement attendu l'arrivée du St Nicolas.

## / Atelier Couronnes de l'avent

### Vendredi 24 novembre

Jamais à court d'idées notre commission animation a proposé une nouvelle activité en 2016 !

Sous la houlette d'Armelle, fleuriste, les 15 personnes inscrites ont réalisé de belles couronnes de Noël.

Il faut dire qu'Armelle était venue les bras chargés de fleurs fraîches et de feuillages d'hiver qui ont permis de laisser libre cours à de bien belles réalisations !

Soirée qui s'est terminée par un moment convivial de dégustation de Butterbredle agrémentés de tisanes aux effluves de Noël.



# MANIFESTATIONS

## / Noël des Anciens - 27 novembre 2016



## / Vœux du Maire - 7 janvier 2017



## / Crématations des sapins - Dimanche 8 janvier

Pour la première fois la neige a offert un beau tapis blanc au feu nourri des sapins déposés par les habitants de la commune.



# MANIFESTATIONS

## / Chasse aux œufs - 22 avril 2017



Le 22 avril 2017 le lapin de Pâques avait fait escale au stade de foot de notre village pour y déposer des dizaines d'œufs colorés

S'en est suivi, des chasses aux œufs où de nombreux enfants, par groupes d'âge, se sont élancés pour une course endiablée dans un seul but : trouver le plus d'œufs sur la pelouse et répondre à la devise de cet après midi festif :

**1, 2, 3 cherchez !**

Après un comptage minutieux, chacun s'est vu remettre de belles figurines en chocolat.

Les 1<sup>er</sup> de chaque groupe ont eu un lot exceptionnel

A noter aussi la course des parents qui ravit toujours les enfants !

Belle nouveauté cette année : La compagnie Temps d'Eveil, est venue égayer cette animation avec différents ateliers tels que maquillage, sculptures sur ballon et machine à bulles.

## / Atelier de pâques



Photo L'Alsace/Yves Crozelon

Pâques est souvent associé à de bons chocolats mais il y a aussi la décoration et les arrangements floraux qui vont avec ! C'est pour cela que la Commission animation de la commune a organisé un atelier d'art floral, encadré par Valérie Schnebelen avec la collaboration d'Armelle (fleuriste de Wattwiller) qui était venue les bras chargés de fleurs fraîches et de sujets de Pâques aux couleurs printanières.

Nos 12 fleuristes en herbe ont appris à confectionner un panier «centre de table» dans une ambiance assidue, appliquée et silencieuse...enfin presque !

Atelier qui se termina par la dégustation de Lamala de Pâques agrémentée d'œufs en chocolats.



# MANIFESTATIONS

## Journée Citoyenne

Samedi 6 mai 2017



Comme l'an dernier, la Journée citoyenne a été un :  
Temps fort pour la centaine de participants  
Temps donné pour l'embellissement du village  
Temps de rencontre entre habitants  
Temps de convivialité avec la pause café et le déjeuner pris ensemble

La nouveauté de cette année a été la participation des enfants de plus de 8 ans accompagnés de leurs parents. De nouveaux ateliers adaptés au jeune public ont été mis en place, en particulier la fabrication d'un hôtel à insectes et la remise en état d'un porte vélo. Des enfants ont participé également à des ateliers plus «classiques» tels que le désherbage, la peinture, la préparation du repas et des tables pour le déjeuner, etc.

Pour les adultes quelques chantiers s'inscrivaient dans la suite de certains travaux engagés l'an dernier : peinture des bornes incendie, nettoyage de l'Eglise et des agrès de l'aire de jeux, nettoyage autour du plateau sportif et du stade de foot, peinture du hall de l'école élémentaire.

La réhabilitation du calvaire nécessitera encore une ou deux années de travail.

De nouveaux travaux ont été réalisés et non des moindres, en particulier le nettoyage du sous-sol de la mairie qui avait fortement souffert des inondations du mois de juin dernier. Mais également le nettoyage du fossé derrière l'école maternelle.

Il y a eu aussi des ateliers plus artistiques notamment la réparation et le rafraîchissement des peintures de certaines décorations de Noël et de Pâques ainsi que du vieux pressoir à fruits.

Enfin, les rampes de l'escalier de l'église ont été poncées et repeintes.

Un immense merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !







## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



## / Nos amis les chats

Les associations locales de protection des animaux, la SPA, la Chatterie des Remparts et Animaux en détresse, souhaitent sensibiliser les propriétaires de chats à la nécessité de stériliser leurs animaux. La prolifération des chats est devenue un problème. **Les refuges débordent de chats abandonnés. Les associations lancent un cri d'alerte.** La stérilisation des animaux permettrait de limiter leur prolifération qui mène trop souvent à leur abandon, à la misère, à la souffrance et aux euthanasies inutiles. Les propriétaires d'animaux de compagnie sont responsables de la descendance de leurs animaux et la loi exige leur identification.



## Mise à disposition d'un broyeur

Au mois d'octobre 2016, la commune a signé une convention de partenariat avec ACCES pour la mutualisation d'un broyeur électrique (ELIET-NE02, puissance 3 kw).

Cela permet aux habitants d'Aspach-le-Bas d'emprunter le broyeur pour la somme de 10 € à la demi-journée.

**Contact: M. Dominique LOUX, 50 route de Thann – Aspach-Michelbach  
Tél.: 03.89.48.91.90**

Déchets verts concernés: tous branchages ne dépassant pas un diamètre de 35mm.\*

Utiliser un broyeur de végétaux et grâce aux broyats, c'est:

**Moins de déchets à emporter à la déchetterie**

**Moins de pesticides à utiliser dans votre jardin**

**Moins d'engrais à apporter**

**Moins d'arrosage nécessaire**

**Et un compost de meilleure qualité**



## / Commune nature Label Libellule



### TENDRE VERS LE ZÉRO PHYTO

Afin de contribuer à la diminution de la pollution des eaux souterraines par les produits phytosanitaires, qui constitue un facteur de déclassement important de la qualité de la ressource en eau, la commune souhaite entreprendre le travail sur la suppression des pesticides.

Aussi, le Conseil municipal a décidé de signer la Charte d'entretien des espaces communaux - Démarche zéro pesticide.

Cette signature traduit l'engagement de la commune dans une démarche progressive et continue, l'objectif final étant de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

La sensibilisation de la population étant un élément important de la démarche, les habitants de la commune seront encouragés à suivre le processus.

Il s'agit de tendre vers l'utilisation de techniques alternatives, telles que le désherbage manuel, mécanique ou thermique, ou encore la mise en place de solutions préventives comme le fleurissement au pied des arbres, le paillage des massifs ou le lâcher d'insectes.

Il existe trois niveaux de mise en œuvre et de distinction :

#### Niveau 1 : Traiter MIEUX

**La structure :**

- a initié une démarche de réduction, voire de suppression des produits phytosanitaires ;
- a engagé une réflexion sur un plan d'entretien communal ou un plan de gestion différenciée. Ces documents ont pour but d'identifier, de mesurer et classer les zones à désherber selon le risque de ruissellement et de pollution des eaux afin d'adapter les méthodes d'entretien ;
- respecte la réglementation en vigueur relative à l'utilisa-

tion de produits phytosanitaires (port des équipements de protection individuels, local de stockage aux normes, utilisation conforme des produits, formations Certiphyto...)

- a formé les agents, avec une périodicité de 3 ans au minimum, aux méthodes permettant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et à la maîtrise des techniques alternatives au désherbage chimique.

#### Niveau 2 Traiter MOINS

**En complément du respect des exigences de niveau 1, la structure, depuis la mise en œuvre de sa démarche :**

- a réduit d'au moins 70% l'utilisation des produits phytosanitaires désherbants conformément au plan d'entretien communal et/ou à supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires sur les zones les plus à risque pour les eaux : voiries et autres zones imperméabilisées ;
- a formé les agents aux techniques alternatives depuis moins de 3 ans ;
- a communiqué auprès de la population pour l'informer et l'associer, étape indispensable pour la réussite de la démarche.

#### Niveau 3 NE PLUS TRAITER

**La structure :**

- n'utilise plus de produits phytosanitaires de synthèse depuis au moins 1 an ;
- s'engage à ne pas utiliser de produits phytosanitaires durant les 3 ans à venir ;
- a communiqué régulièrement vers les particuliers.

La sensibilisation des habitants est un des gages de réussite dans la durée de l'engagement pris par les collectivités en faveur de la réduction, voire de la suppression des pesticides.

Il est important qu'ils s'investissent, eux aussi, dans la démarche en mettant en pratique par exemple des gestes ou des techniques vers un jardinage naturel

## / Inondations - 25 Juin 2016

Notre village a vécu une situation de crise provoquée par un événement climatique exceptionnel faisant suite à une période de pluies continues qui avaient déjà saturé les terres et les réseaux. Dès 4h, le maire et ses adjoints présents se sont également mobilisés pour aider plus particulièrement mais pas uniquement, les habitants les plus fragiles: personnes isolées, âgées, etc.. Ils ont mis en place une coordination de crise avec les pompiers et ont réquisitionné les ouvriers communaux. Tout le monde a donné de sa personne dans la mesure de ses capacités et des possibilités d'intervention.

Ces inondations, causées majoritairement par des bassins versants péri-urbains ont fait ressortir de manière extrême certains problèmes déjà connus mais également des nouveaux.

Suite à ces événements, le Maire a diligenté les services du Conseil Départemental pour la réalisation d'une étude visant à proposer des aménagements permettant de garantir la sécurité de la commune vis-à-vis des inondations d'occurrence centennale

Il ressort de l'étude que l'ensemble des problèmes observés sont liés à des bassins versants péri urbains dont les apports en eau sont largement supérieurs aux capacités que peut absorber le réseau.

Dans ces conditions, la solution qui paraît la plus adaptée consisterait à mettre en place des bassins de rétention qui entraineraient en fonction dès lors que le débit généré deviendrait supérieur aux capacités du réseau.

Ces aménagements étant de la compétence du département, la commune reste dans l'attente d'une réunion de concertation avec ces instances.



**VOUS REMPLACEZ**  
votre **poêle, cheminée**  
ou **chaudière bois**

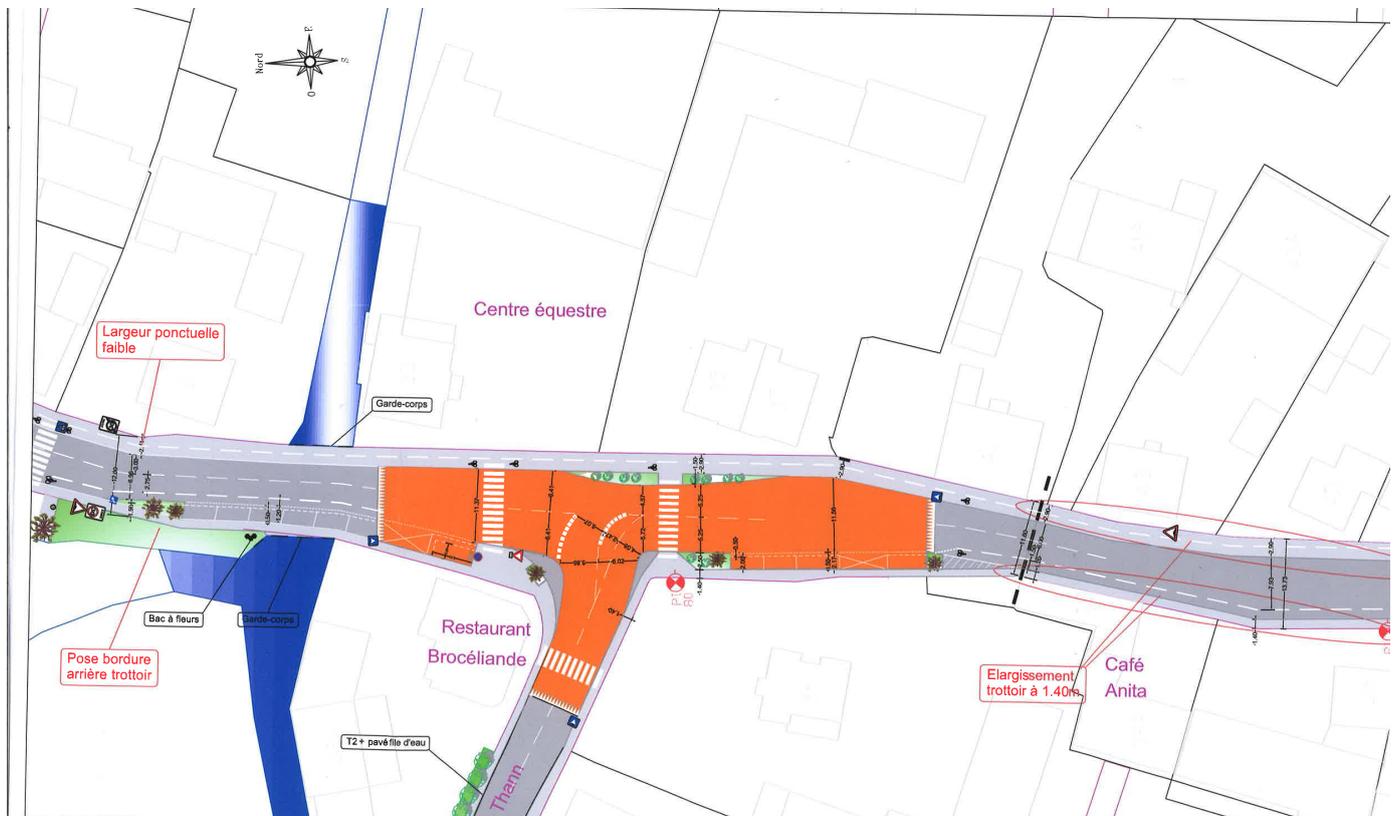
**BENEFICIEZ D'UNE AIDE DE**  
**600 €**

Plus d'informations : [pays-thur-doller.fr](http://pays-thur-doller.fr)  
**03 89 35 73 34**  
Espace Info Energie

**Le Pays Thur Doller**  
vous aide à remplacer votre ancien appareil  
de chauffage au bois!  
**Soyez les premiers à profiter des 600€**  
de «L'aide au poêle» en contactant  
l'Espace Info Energie Thur Doller  
**03 89 35 73 34 – [infoenergie@pays-thur-doller.fr](mailto:infoenergie@pays-thur-doller.fr)**  
Renseignements et conditions du dispositif sur le site  
internet du Pays Thur Doller: [pays-thur-doller.fr](http://pays-thur-doller.fr)



## / Etude sécurité - croquis



La commune a récemment confié la réalisation d'une étude de sécurité en travers de l'agglomération au cabinet MERLIN de MULHOUSE, dans le but d'évaluer les forces et les faiblesses en matière de sécurité sur les voiries départementales.

La mission comportait deux grands axes :

- établir un état des lieux de la voirie puis une analyse des différents aménagements existants dans la commune
- présentation de différentes solutions visant à la réalisation d'aménagements conformes à la législation et dont la sécurité se trouvera optimisée.

L'étude a débuté par un comptage des véhicules sur une durée de 7 jours.

Sur les quelques 35 000 véhicules/semaine traversant le village, il est à noter que dans 85% des cas la vitesse moyenne dans le village est de 55 km/h, même si les entrées dans la commune restent majoritairement réalisées en excès de vitesse.

Les chaussées sont globalement dans un état jugé satisfaisant.

À l'issue du diagnostic, des préconisations ont été formulées par le cabinet d'études MERLIN qui propose la réalisation de plusieurs aménagements pour un montant global TTC s'élevant à 3 000 000 € (55 % à charge du département et 45 % à charge de la commune).

Il est évident que la commune ne pourra pas supporter financièrement la réalisation de l'ensemble des travaux à court terme. Il conviendra de planifier la réalisation des travaux par tranches.

Cette étude sera soumise aux services du Conseil Départemental pour validation avant que le Conseil municipal ne statue sur les travaux à mettre prioritairement en œuvre. Néanmoins le traitement de trois secteurs semble prioritaire (entrées de ville, carrefour rue de BELFORT- rue de THANN).

Il faut également noter que dans la mesure où des travaux de remplacement des réseaux humides devaient être mis en œuvre, le Département exige qu'un délai d'un an soit respecté avant la réalisation des travaux de voirie, pour s'affranchir de tous risques éventuels d'affaissement de la voirie.

## / UNC - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

La section UNC d'Aspach-Le-Bas et de Schweighouse a tenu son assemblée générale le 22 Avril 2017 au foyer communal d'Aspach-Le-Bas sous la présidence de son nouveau Président, M. Marius WALCZAK.

Les personnes intéressées peuvent contacter le Président au 06.06.94.31.96



## / Les Amazones !

Comme toujours, on peut rencontrer les Amazones, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, chez Anita, à la Taverne du Sapin. C'est d'ailleurs de là que chaque samedi, en début d'après-midi, et un dimanche par mois, elles partent en balade.

En 2016, pour le week-end de Pentecôte, elles ont dirigé leurs roues vers la Champagne !

C'est devenu une bonne habitude : elles ont roulé sur piste. Bien sûr, un peu pour le plaisir de la vitesse, mais également, pour une meilleure maîtrise de leurs machines et... de la route !



Guidés par leur drapeau, les motards ont suivi les Amazones sur les routes du Sundgau, à l'occasion de la Motovirade, en septembre 2016... !



*Attention !!*

*En 2017, les Amazones célèbreront leur 20<sup>ème</sup> anniversaire...*

## / Football Club Aspach-le-Bas

Cela fait maintenant plusieurs mois que le club a ouvert ses portes. Après un timide démarrage, les efforts de tous commencent à se faire voir. L'ambiance et les progrès de chacun, entraînement après entraînement et match après match, se font ressentir dans les résultats, mais aussi par la présence et les compliments de nos fidèles spectateurs, des autres équipes qui voient des changements spectaculaires, des arbitres et de la Ligue de football qui nous ont envoyé leurs encouragements.

**Dans une telle dynamique, nous avons le projet de mettre en place, pour la saison 2017 – 2018, des équipes de jeunes suivantes :**

**U7: période 5 à 7 ans**

**U13: période 11 à 13 ans**

**U15: période 13 à 15 ans**

Il nous reste quelques places encore.

**Pour tout renseignement appelez le 06.15.22.23.59**

Nous recherchons des personnes motivées afin de

compléter nos équipes de joueurs et d'encadrement.

Nous vous proposons cette année une nouveauté concernant le Marché aux puces. Il sera déployé au stade et dans ses environs le Dimanche 10 septembre 2017.

Un grand remerciement aux habitants d'Aspach-le-bas pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont offert au moment de la vente de nos calendriers.

Je remercie personnellement la Mairie pour leurs nombreux soutiens, nos sponsors, les joueurs, l'encadrement et les membres du Comité pour leur implication dans cette aventure humaine et enrichissante.

Footballistiquement,

**Stéphane Rethaber**

## / L'ASEP

### Association Santé Environnement Patrimoine

Crée en 2004, son rôle est de sensibiliser les villageois aux thèmes touchants l'environnement et la conservation de la qualité de vie dans notre village et ses alentours.

Cela passe par un dialogue et des échanges permanents avec nos élus.

#### Récapitulatif des actions menées par l'ASEP en 2016 :

- Mise en place du plan « voisins vigilants »,
- Participation à la journée citoyenne,
- Organisation et participation à l'Opération Haut-Rhin propre,
- Réunion avec les commissaires enquêteurs pour se tenir informé de l'évolution du chantier Stocamine et envoi d'une pétition au président du comité enquêteur.

#### Actions à venir en 2017 :

- Assemblée générale extraordinaire : le 3 février,
- Organisation et participation à l'Opération Haut-Rhin propre qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril,
- Participation à la journée citoyenne prévue le 6 mai,



#### Contact et Blog inchangés :

Blog : [aspachlebas.asep.over-blog.com](http://aspachlebas.asep.over-blog.com)

Contact : Mr Debrut Frédéric, secrétaire

1 square du beau-site

68700 Aspach-le-Bas

## / Théâtre Alsacien

Pour cette saison 2016/2017, l'Association Théâtre et Loisirs (A.T.L.) a proposé aux amoureux du dialecte alsacien une pièce de Claude DREYER :

#### «Dia liawa sàtàna».

Les membres de la troupe remercient très chaleureusement les spectateurs pour leur soutien aux différentes représentations.

Rendez-vous en 2018 ....



## / Zoom sur une association : APANA

Propos recueillis par : Valérie Schnebelen

L'Association de pêche et d'activité nautique d'Aspach-le-bas fut créée en 1980 par M. Albin BETTER.

En 2010 Pierre ERNY en devient président lors du 30e anniversaire de l'association après la démission de M. Michel WEYH.

L'APANA regroupe 217 membres dont 40 habitants d'Aspach-le-bas et 30 de moins de 16 ans. En 2016 le nombre de jeunes pêcheurs a augmenté fortement.

La carte de membre est obligatoire et coûte 70 € pour les habitants du village et 85 € pour les extérieurs. Elle est gratuite pour les moins de 14 ans.

Différentes actions sont menées durant l'année, sachant que l'ouverture de la pêche a lieu au courant du mois de Mars tous les ans.

Il y a une activité régulière tous les week ends: La pêche de nuit et ce jusqu'en décembre. Le mois de mai est bien chargé, à commencer par la journée de travail à l'étang. Le Président note pour 2016 une très bonne participation de 54 membres. L'Enduro, événement phare de l'association, voit 12 équipes de binômes s'affronter durant 72h pour pêcher des carpes qui sont remises à l'eau délicatement après avoir été pesées. A noter qu'un Enduro aura lieu courant septembre 2017.

En août, l'APANA organise une journée pour les aînés de la commune. Moment d'échanges et de bonne humeur autour d'un repas offert par l'APANA.

En octobre, après-midi de pêche avec les enfants du village dans le cadre de la Semaine sans écrans. Un accueil chaleureux leur a été réservé. Mobilisation générale chez les pêcheurs qui ont donné de leur temps et de leurs conseils avisés pour le plus grand plaisir des pêcheurs en herbe. Suite à cette expérience, la Commission animation de la commune va reconduire cette activité sur une journée le Mercredi 30 août 2017. A cette occasion une action de sensibilisation des enfants à la nature est prévue.

Chaque année en septembre la saison de pêche se termine par un repas «Sanglier à la broche». En septembre 2016, 115 repas ont été servis. Une belle réussite !

A la question « que souhaiteriez-vous ? », le Président a spontanément répondu « plus de jeunes qui amèneraient du renouveau et un échange intergénérationnel ».

Votre coup de cœur de l'année 2016 ? Sans conteste, l'après-midi pêche avec les enfants.

Un dernier souhait ? Même si le Président est conscient que pour la municipalité l'aspect financier et les rentrées d'argent sont des critères non négligeables, il souhaiterait voir la fin des exploitations des étangs qui pour lui ne vont pas dans le sens d'une démarche de protection de la nature. Ceci permettrait de pouvoir constituer une zone pour des promenades à cheval, à vélo, à pied, etc. un parcours de santé, une zone de repos, etc.

Mot de la fin : Le Président, Pierre Erny, se réjouit de la bonne entente avec la municipalité et du soutien qu'elle apporte à l'APANA.



# ASSOCIATIONS

## / Composition du Conseil de Fabrique d'ASPACH LE BAS

Réunion du 7 avril 2017

<b>PRÉSIDENTE</b>	
ARNOLD Ginette	28 rue de la Libération
<b>TRESORIERE</b>	
HEID Brigitte	11 rue des Abeilles
<b>SECRETAIRE</b>	
BAUER Matthieu	19A rue de la Station
<b>FABRICIENS</b>	
KAUFFMANN Georges	15 rue de la Libération
JOSTE Marie-Louise	rue des Vergers
<b>SYMPATHISANTE et trésorière adjointe</b>	
OTIN Brigitte	30 rue de la Libération
<b>SACRISTAIN et CONCIERGE</b>	
OTIN Denis	30 rue de la Libération

## / Petit mot de la chorale,

Vous aimez chanter, n'hésitez pas à nous rejoindre et vous ne le regretterez pas car nos répés sont des moments de convivialité et de bonne humeur qui permettent d'oublier pour un moment, les tracas de la vie quotidienne.

**Pour plus d'infos, vous pouvez contacter :**

- Notre chef de chœur : Brigitte Otin au N° 03 89 48 96 55
- Notre nouveau président : Marc Frey au N° 03 89 4890 76

Pour la chorale !  
Chantal Lukomski

## / Club de l'Amitié

Né en 1979, le club est présidé par Maurice RUEFF.

La belote reste l'activité principale mais d'autres jeux de société sont possibles.

Le club est à la recherche de nouveaux adhérents, c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre les mardis après-midi au foyer communal du village de 14h à 18h. Votre adhésion au sein du club serait une aide précieuse au maintien de l'association.

**Nous espérons que vous allez être nombreux à nous rejoindre.  
Bonne ambiance assurée.**

## / LADY GYM - ASSOCIATION LADY GYM D'Aspach-Le-Bas



Vous souhaitez entretenir votre forme, dans la bonne humeur et en musique, grâce à des exercices variés et adaptés à tous les âges !

Venez nous rejoindre tous les lundis soir de 19 h 15 à 20 h 15 au foyer communal d'Aspach-Le-Bas ! (sauf pendant les vacances scolaires) . Changement de lieu en 2017 - 2018.

**Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à la Présidente :  
Mme Béatrice BOHN : Tél. 06 33 33 17 00.**

## / AGASP

### La fête au village

Le samedi 9 juillet 2016 la place du foyer a pris des couleurs de fête sous les lampions et en musique. Les Frelots ont fait swinger tous les participants au son de belles chansons françaises.

Cette année la fête aura lieu le samedi 8 juillet. N'hésitez pas à venir pour une belle soirée en musique, autour d'un repas de qualité.

### Troc plantes

La deuxième édition du troc plantes a été un succès grâce à l'implication de bénévoles pour l'installation des chapiteaux et des tables et grâce aussi à tous ceux qui sont venus avec leurs replants à échanger. La nouveauté de cette année fut la possibilité d'acheter des géraniums avec un service rempotage pour ceux qui le souhaitaient. Ce service a été très apprécié.

### Rencontres Passe-Temps

Cette année, les dames qui oeuvrent avec passion au sein de l'atelier «RENCONTRES PASSE-TEMPS» tricot ou crochet d'ouvrages personnels ou associatifs: petits bonnets, plaids, couverture, layette, chaussons et snoods pour adultes, napperons, décorations de Noël et de Pâques, coloriage... ont accueilli au mois d'octobre des enfants du village lors de deux après-midis récréatifs pendant «la semaine sans écran» pour les initier aux plaisirs d'utiliser de la laine. Ensemble ils ont fait des pompons et ont fabriqué des lapins et des fantômes pour Halloween.

Les dames ont aussi décoré avec bonheur le chapiteau où se tenait mi-mai «le troc-plantes» ainsi qu'un arbre de la place du Foyer. Ont vu le jour des jolies fleurs, des légumes, des fruits, des papillons, des tabliers de jardinier, le tout au crochet, au tricot, en tissu et matériel de récupération (sachets en plastique, bouchons, capsules, etc...)

**Rendez-vous est déjà donné dès la rentrée le lundi après-midi de 14h à 16h30 dans la salle qui remplacera celle du foyer actuellement en travaux, pour échanger des idées, des astuces, des savoir-faire...**

**Durant ces après-midis de créativité et de partage, l'ambiance est toujours de mise.**

**Contact: Marie-Laure VINCENT 06 67 89 42 31.**



## / Sapeurs Pompiers

### Rapport d'activité 2016

En 2016, nous sommes intervenus à 65 reprises sur le banc communal. Activité opérationnelle en forte hausse en raison des inondations engendrées par deux orages violents. (23 interventions simultanées) Décomposition de nos activités :

- 12 Prompts secours (Malaises, accident de sport, chutes, ivresse, détresses respiratoires)
- 8 Opérations incendie (Feux de cheminée, feu de maison, feu de bâtiment industriel)
- 45 Opérations diverses (Inondations, dégagement de chaussée, destruction de nid de guêpes)



### Ressources Humaines

C'est après 38 années de bons et loyaux services que le Caporal/chef Pascal EHRET a fait valoir ses droits à la vétérançe. Le Chef de corps l'a promu au grade de sergent honoraire en reconnaissance du service rendu. Nous lui souhaitons une très longue et bonne retraite !



### Nominations

Plusieurs sapeurs-pompiers de notre centre ont été mis à l'honneur cette année:

Il s'agit du **Sergent Joel LEDUC** qui a été décoré de la médaille d'honneur en argent pour vingt ans de service, du **Sergent David LEDUC** qui a reçu l'appellation de Sergent/Chef et des sapeurs **Caroline FEDERSPIEL** et **Robin LEDUC** qui ont réussi leur examen d'équipier prompt secours.

**Félicitations à eux !**



### Recrutement

Si comme eux, vous souhaitez tenter l'aventure sapeurs-pompiers volontaires et renforcer nos rangs, je vous invite à contacter la Mairie ou envoyer un mail à l'adresse suivante : **pompiers.aspachlebas@orange.fr**  
Nous répondrons à toutes vos interrogations !  
A très bientôt j'espère!

## / JUDO CLUB

Nous voilà à l'aube de fêter les 10 ans de l'activité judo au sein de la commune d'Aspach-le-Bas. Sous l'impulsion d'Audrey et Frank SIMON, le club est aujourd'hui reconnu par tous, avec cette particularité qui est d'aller de l'avant en cherchant à progresser.

Avec l'ensemble de notre comité, toutes générations confondues, nous partageons les bien-fondés de notre discipline. Les différentes manifestations sportives organisées par notre club en sont bien la preuve :

- implication de nos plus jeunes judokas aux différentes manifestations départementales avec des palmarès des plus élogieux
- organisation du 3<sup>ème</sup> stage technique pour les jeunes judokas de notre département dirigé par deux 6<sup>ème</sup> Dan, William BEHAGUE et Lucien SIMON, avec 66 judokas présents.



- notre section du cours adulte a pris toute sa dimension cette saison avec 22 judokas sur le tatamis tous les mardis soir, avec à la clé un entraînement technique mais également dédié à la compétition.



- En 2014, avec l'arrivée d'un nouveau comité directeur, nous avons défini un dénominateur commun : ouverture à trois composantes essentielles nommées «envie, plaisir, et partage».

## Sport adapté

C'est dans cet esprit que nous avons décidé, en septembre 2015, de créer une section de sport adapté s'adressant à des personnes en situation d'handicap divers :

- Avec la structure de l'Institut Médico-Educatif de Dannemarie (I.M.E) pour 10 jeunes de 13 à 19 ans.
- Le Taïso (remise en forme, gym douce..) au sein de la maison de retraite spécialisée (M.R.S) de Saint André pour 20 personnes âgées de 60 ans à 90 ans.
- En janvier 2017, 9 résidents du Foyer d'Accueil Spécialisé pour adultes de l'Institut Saint André viennent compléter la section de judo adapté.

La rencontre avec les responsables de ces institutions (IME Dannemarie et l'Institut St André) a permis de développer deux objectifs en commun: faire découvrir notre art martial qu'est le judo et intégrer avec parcimonie les judokas de cette discipline dans nos différentes sections. Comme le souligne si bien un encadrant de l'I.M.E : partager notre pratique avec des gens ordinaires que nous sommes, avec des gens extraordinaires que sont ces jeunes.



Nous avons l'honneur et la grande satisfaction de vous faire part des résultats du dernier championnat d'Alsace de judo « sport adapté » qui s'est déroulé le mercredi 15 mars à Vendenheim, avec la participation de 4 judokas de notre club, encadrés par leur éducatrice Céline ARNOLD et par leur enseignant Frank SIMON. Les résultats obtenus font la fierté de l'ensemble de notre club : 1 championne d'Alsace, 1 vice championne d'Alsace et deux 3<sup>ème</sup> places.



**Ce palmarès les a qualifiés pour le championnat de France qui se déroulera à Rouen du 5 au 7 mai 2017.**

Je terminerai en rappelant que le sport est un vecteur de communication essentiel. Le judo par sa discipline et son art est un exemple pour tous, parce qu'il fait appel au cœur autant qu'à l'esprit, parce qu'il conjugue la pensée et l'action.

Aujourd'hui, nous comptons 106 licenciés. Venez nous rejoindre dans cette belle aventure où partage, envie, plaisir sont les fondamentaux de notre club.

**INFORMATION IMPORTANTE : A partir de septembre 2017 et pour 2 saisons sportives (pour cause de travaux à la salle polyvalente d'Aspach-le-Bas), les cours de judo auront lieu dans la salle polyvalente de Michelbach située rue principale à Aspach-Michelbach (les mercredis après-midi pour les enfants et la section sport adapté et les jeudis soirs pour le groupe adulte).**

**Bien sportivement**

**Daniel PAJAK**

Président du Judo Club d'Aspach-le-Bas

## SYNDICAT SCOLAIRE

### Le périscolaire se regroupe et s'étend

**Les trois sites d'accueil périscolaire d'Aspach-Michelbach, Aspach-le-Bas et Schweighouse seront bientôt regroupés dans de nouveaux locaux.**

**Albert Mura**

En vue de dynamiser l'accueil périscolaire en le rendant plus performant et plus pratique, le syndicat scolaire de la petite Doller, présidé par Annie Del Tatto, a décidé de regrouper les trois sites périscolaires actuels en un même lieu. Suite à la fermeture d'une classe de maternelle dans un bâtiment à côté de la mairie, le syndicat scolaire a saisi cette opportunité pour étudier l'affectation de ce bâtiment en parfait état au regroupement des trois sites, avec le projet d'une extension entre le mur du cimetière et le cours d'eau du Dorfbach.

Ce regroupement de sites, également porté à l'unanimité par les trois municipalités concer-



**Le chantier a été visité par les maires des communes concernées, en présence de la présidente du syndicat scolaire Annie Del Tatto.** Photo L'Alsace/A.M.

nées, Aspach-Michelbach, Aspach-le-Bas et Schweighouse, permettra de réduire les coûts de fonctionnement, de ration-

ner son fonctionnement et d'utiliser ce bâtiment propriété du syndicat. La structure existante et son extension propose-

ront, notamment pour l'accueil en cantine d'une centaine d'écoliers, une surface totale de 390 m<sup>2</sup> à la fin des travaux prévus pour la prochaine rentrée.

L'extension abritera un office pour la réception des repas, des sanitaires, des locaux sociaux et une salle à manger qui s'ouvrira sur le Dorfbach et qui conservera sa passerelle permettant un accès au cimetière par l'arrière. Les maires des communes concernées suivent l'avancée du chantier d'extension, dont le coût s'élève à 464 455 € HT et l'estimatif des équipements à 40 000 €. À ce jour, plusieurs demandes de subventions ont déjà abouti pour cette extension qui a nécessité également un emprunt de 120 000 €.

## ECOLE MATERNELLE

### Des nouvelles de l'école maternelle du RPI

Cette année scolaire offre 5 classes à nos enfants de 3 à 5 ans. Il y a 1 classe à Schweighouse avec des Grands et des Petits. Il y a une classe à Aspach Le Haut avec des Grands. Il y a 3 classes à Aspach Le Bas avec des Moyens et des Petits. L'effectif total est de 137 élèves.

Tout ce petit monde est encadré par 7 enseignants puisque certains travaillent à mi temps et par 5 aides maternelles. Le matin et le soir, un péri scolaire accueille les enfants à Aspach Le Haut et, à midi, une cantine leur sert de bons petits plats à Aspach le Haut et Schweighouse.



Les journées s'écoulent paisiblement au rythme des fêtes calendaires. Ainsi, nous avons eu la visite de Saint Nicolas sur les 3 sites et nous avons organisé un marché de Noël au foyer communal à Aspach Le Bas. Ce marché était bien achalandé grâce à l'aide de tous les parents bénévoles qui sont venus le soir, comme les enseignants pour confectionner des arrangements naturels et à l'aide des enfants qui dans leur classe, ont préparé de superbes travaux manuels.



Le Père Noël a offert aux 5 classes un spectacle de marionnettes intitulé «Gigote et le Dragon». La galette des Rois a été mangée par tous et les rois et reines avaient un grand sourire avec la fève dans la main. Puis, les classes ont préparé Carnaval en confectionnant des masques et des déguisements. Cette année, les enfants ont défilé dans les rues à Aspach-le-Bas et ont fait une belle bataille de confettis. Ils ont dégusté de bonnes crêpes dont ils ont préparé la pâte. Les parents et amis ont pu profiter d'une pause café au foyer communal grâce aux parents délégués qui ont fait le service d'un jour. Maintenant, ils attendent le Lapin de Pâques qui va venir pour les enfants sages. L'année scolaire va se terminer avec une sortie scolaire à Strasbourg au «Vaisseau» pour sensibiliser les enfants aux expériences et aux sciences de la vie et de la terre. Au courant du mois de juin, une rencontre d'athlétisme va mettre à l'honneur les grands sportifs de l'école maternelle.

Par ailleurs, chaque enseignant honore le projet d'école de 2015 à 2018 dont la principale action est le développement de l'attitude éco-citoyenne à adopter par chacun. Un passeport sera donné à chaque enfant pour témoigner de son engagement. Un travail en collaboration avec les animateurs pédagogiques de la déchetterie d'Aspach-le-Haut a été effectué au courant du mois de mars.

Toute l'équipe de l'école maternelle ainsi que les enfants vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017 faite de joies et de satisfactions multiples avec une bonne santé. Que le soleil de cet été vous donne la chaleur des vacances et la sérénité dans le cœur.

La Directrice: Chantal MEYER

## Devoir de mémoire et Euro-citoyenneté

Engagés dans un partenariat eurocitoyen, une centaine d'écopiliers de nos écoles élémentaires ont rencontré 5 témoins locaux de la Seconde guerre mondiale. Ce projet pédagogique était parrainé par le député européen Arnaud Danjean. Les élèves ont participé à plusieurs actions et se sont vus remettre en Juillet 2016 leur brevet de jeunes euro-citoyens.



## / ECOLE ELEMENTAIRE

### Les olympiades de l'ornithologie

Ce matin, mardi 21 mars 2017, à Aspach-le-Bas, Sophie Boithiot de la LPO (ligue pour la protection des oiseaux) est venue dans notre classe de CM1/CM2 de Mme Chatelet. Nous avons participé à des olympiades ornithologiques. Nous avons été de vrais ornithologues. Sophie nous a proposé des activités et nous avons appris encore pleins de choses sur les oiseaux lors de cette 2ème visite.

Nous avons réalisé des équipes de 4 ou 5. Nous avons fait 3 épreuves pour découvrir le verdier d'Europe, la cigogne blanche, le canard colvert, le courlis cendré, la buse variable et le pic-épeiche. Nous avons joué à «top chef» des oiseaux avec le questionnaire des oiseaux, avec à la découverte des noms d'oiseaux, et avec le menu des oiseaux. Nous avons aussi écouté des oiseaux.

Les groupes des bleus et des violets sont arrivés 1<sup>er</sup> avec 28 points, les jaunes 2<sup>ème</sup> avec 19 points, les verts et oranges 3<sup>ème</sup> avec 18 points et les rouges derniers avec 16 points  
**Sophie Boithiot et la classe de CM1/CM2**

Cette matinée était très intéressante. Nous avons appris que les pingouins volent, mais que certains oiseaux ne volent pas comme les manchots, les autruches et que d'autres volent très vite comme le faucon pèlerin qui peut aller à 300km/h. Tous les oiseaux n'ont pas le même menu: le verdier d'Europe mange des graines et la buse variable des rongeurs.

Cette matinée était géniale et très enrichissante !

**La classe de CM1/CM2**



## / RAMDAM (PROJET ARTISTIQUE ET LITTERAIRE)

Le mercredi 22 mars 2017 nous sommes allés à la MJC de Wittenheim pour le festival RAMDAM.

Cette année, le thème était «la nuit et ses secrets». Auparavant, chaque élève de la classe a fait un «arbre – monstre» avec de l'encre de Chine et par deux ou par trois nous avons fabriqué des monstres avec des bouteilles en plastique, bouchons, etc.

En arrivant nous nous sommes répartis en deux groupes: le premier groupe a fabriqué un petit monstre personnel avec des objets recyclés. Le deuxième groupe a été invité dans la boutique de M. Wong, un grand explorateur. Il avait ramené d'un de ses voyages un œuf de dragon enfermé dans un coffre. Pour l'ouvrir, nous avons dû l'aider à résoudre des énigmes.



Nous avons aussi visité l'exposition. La matinée a été très intéressante et divertissante.

**La classe de CM1  
d'Aspach-Le-Bas.**



## / La forêt d'Aspach-le-Bas

Située au sud du village, la forêt effleure l'agglomération, s'étend vers le barrage de Michelbach, borde les prés qui longent la Doller et se heurte à la RN83.

Très appréciée par de nombreux habitants du village et de la région, elle permet de pratiquer du sport, de la ballade, et de découvrir la nature en toutes saisons et sous toutes ses formes.

### L'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE À NOTRE FORÊT

Notre forêt a gardé son aspect naturel et agréable, grâce au respect des utilisateurs, qui ne souillent en aucune façon ce bien commun. Les quelques dépôts de déchets verts proscris par arrêté municipal sont rares et devraient disparaître avec le civisme des gens.

La gestion de la forêt communale est gérée par l'O.N.F. d'Alsace. Par un arrêté préfectoral la forêt communale est soumise à un Plan d'Aménagement Forestier établi pour 25 ans. Ce plan prévoit: Les coupes annuelles - Les actions d'entretien - Les plantations - Le contrôle sanitaire.

Il comprend aussi des opérations en faveur du maintien de la biodiversité :

Celles-ci se concrétisent par le maintien de vieux bois et d'arbres dépérissant de diamètre supérieur à 35 cm situés hors de proximité des lieux de passage avec un maillage de l'ordre de un arbre mort/ha et de 2 arbres à cavités. Il en est de même pour des arbres à lierre, des fruitiers, quelques bouleaux, etc...Il est intéressant du point de vue écologique de préserver des arbres secs et creux. Ils constituent l'habitat ou le refuge de nombreuses espèces : insectes, chauves-souris, oiseaux cavernicoles, petits mammifères terrestres...

L'arbre mort trouve donc sa place dans l'assemblage des écosystèmes et assure la pérennité de bon nombre de ces espèces inféodées à leur milieu.

### LA CHALAROSE ATTAQUE NOS FRÊNES

La chalarose est une maladie du Frêne qui provoque son dépérissement dans une grande partie de l'Europe. Beaucoup de frênes de notre forêt sont atteints. Nombre d'entre eux ont été coupés et vendus en automne 2016. Par prévention les frênes malades du terrain de jeu, rue du calvaire ont été abattus.



*Parcelle N° 2, illustre parfaitement le type d'arbre mort évoqué.*



### HISTOIRE DU FOYER

**1914 – 1918** : Au cours de la première guerre mondiale le village d'ASPACH LE BAS est entièrement détruit, toutes les maisons d'habitation, les granges ainsi que les édifices religieux et communaux (églises, cimetière, presbytère, écoles, mairie) sont rasés par les bombardements.

**1918 - 1930** : La période des baraques et de la reconstruction. Dès la fin de la guerre les familles de retour logent dans des habitations provisoire, il en va de même pour l'église et les écoles. La baraque de l'école est érigée sur l'emplacement du parking actuel de la mairie, celle de l'église à la place de l'actuel foyer.

**1930 - 1944** : Après la reconstruction du village courant des années trente, certaines baraques sont conservées pour héberger de nouveaux habitants, d'autres sont démontées, d'autres encore changent de destination, c'est le cas de la baraque de l'église qui devient local public.

**1945** : Après la libération de décembre **1944** : cette baraque de l'église sert de dortoir pour les prisonniers de guerre allemands qui sont en journée repartis dans les exploitations agricoles du village et rassemblés pour la nuit dans ce local.

Un incendie ravage totalement cette baraque, les pompiers ne pouvant intervenir car les jeunes du village avaient rassemblé sous l'escalier et dans le vide sanitaire

toutes les munitions trouvées aux alentours.

Un prisonnier de guerre fut accusé de l'incendie, ce qui permit d'inscrire le préjudice aux dommages de guerre au profit de la paroisse.

**1955** : En association entre la municipalité (Xavier, Jenny maire) et la paroisse (Charles Kretz curé) fut construit le FOYER tel qu'il existe à ce jour.

C'est l'entreprise du village Emile Schlosser qui fut retenue pour la réalisation des travaux.

**1955 - 1965** : Le curé avait la main mise sur la gestion du foyer, seules les activités de cinéma avec censure et de théâtre étaient autorisées.

**1965 - 1977** : Un nouveau curé (Wendling ) plus jeune ,plus ouvert et plus tolérant permis de nouvelles activités entre autres les bals de carnaval, des pompiers, des footballeurs, les repas d'associations et des animations pour les jeunes.

Les bancs de cinéma fixes furent démontés et remplacés par des chaises afin de permettre ainsi toutes sortes d'activités.

**1977 - 1980** : La nouvelle municipalité conduite par André Hug s'était donné comme objectif la rénovation du foyer et l'animation du village.

Après de longues négociations avec l'évêché et le conseil de fabrique un accord fut trouvé pour permettre à la commune de devenir propriétaire unique des murs et du terrain d'assise.

**1980** : Au sein de l'équipe municipale sont rédigés les statuts de la future association.

**1981** : L'assemblée générale constitutive de l'ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DE LA SALLE POLYVALENTE (AGASP) installe le nouveau conseil d'administration, le nouveau bureau et le premier président qui est Georges Erhard. Cette association est chargée de la gestion du foyer et de proposer des animations pour le village.

En parallèle sont réalisés par la commune des travaux de rénovation, de chauffage, d'isolation, les peintures intérieures et extérieures, les mobiliers, l'aménagement d'une cuisine.

**1990** : Création de la Commission des jeunes, animation pour les petits, organisation d'activités pour les adolescents, cavalcades, bals du muguet, etc.

**1996-2014** : Sous la présidence de Jacques Gangler, l'AGASP poursuit ses activités d'animations: marché aux puces, cavalcades, fêtes de la musique, course du 14 juillet.

**2001 – 2013** : des mamans fondent le club des ASPABOUILLES et proposent des animations aux enfants pendant les congés scolaires.

**2014** : L'assemblée générale procède à l'élection d'un nouveau bureau et François Hubert prend la présidence de l'association.



Depuis plusieurs années les équipes municipales qui se sont succédées ont pris acte de la vétusté du Foyer, malgré un entretien régulier.

Le Conseil municipal mis en place en 2014 décide de faire aboutir les études de réhabilitation et d'agrandissement mais dans un nouvel objectif: le Foyer devient la Salle des Associations. Ce projet est inscrit dans le budget.

Le projet a débuté par l'appel d'offres de Cabinet d'Architectes. Le chantier démarrera à l'automne 2017.



Nous attirons votre attention sur le fait que pendant la durée des travaux, le parking du foyer sera entièrement mobilisé pour les besoins du chantier. Un accès sera réservé au passage des bus scolaires uniquement. Toute autre circulation ou stationnement seront interdits. Les parkings derrière l'église et la mairie resteront disponibles. La compréhension et la collaboration de chacun est demandée pour éviter au maximum la circulation et le stationnement automobile aux abords des écoles.

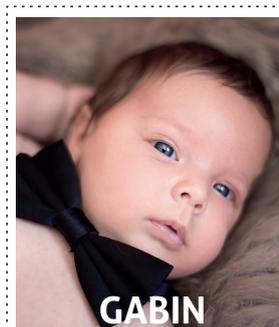
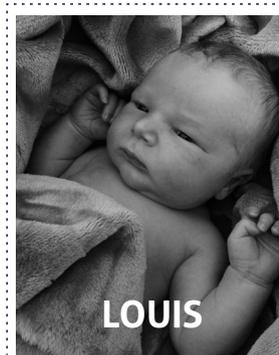
# ETAT CIVIL

DU 17 JANVIER AU 14 NOVEMBRE 2016



## / BIENVENUE À

Louis	Né le 17 Janvier 2016	A Thann de AMANN Christophe et HUNSINGER Sophie
Loïs	Née le 03 Février 2016	A Mulhouse de METZGER Stéphane et KIELWASSER Cécile
Keenan	Né le 25 Février 2016	A Mulhouse de ERNY Frédéric et BORNICKI Kathia
Ambre	Née le 28 Mars 2016	A Mulhouse de AUBRY Christophe et DEMANT Audrey
Théa	Née le 31 Mars 2016	A Thann de BOEHRER Loïc et HURTH Marion
Rose	Née le 14 Avril 2016	A Colmar de PLANCHET Michaël et ALOISI Angela
Nino	Né le 24 Avril 2016	A Thann de FERRARI Jean-François et HABY Virginie
Alice	Née le 06 Juin 2016	A Thann de NATTER Pierre et BARET Muriel
Gabin	Né le 20 Juin 2016	A Colmar de HABERBUSCH Jean et SUTTER Annie
Justine	Née le 09 Août 2016	A Thann de JAECK Alexandre et FINK Marie
Noémie	Née le 04 Novembre 2016	A Thann de STACKLER Anthony et RINGENBACH Françoise
Sacha	Né le 14 Novembre 2016	A Mulhouse de SCHMITT Jean-Michel et CROS Sophie



## / ILS NOUS ONT QUITTÉ ... NOUS PENSONS TOUJOURS À EUX ...

CERNO veuve CRAPIZ Adelina Alice	Le 10 Mars 2016	A Mulhouse
BRECHBUHLER veuve ARNOLD Jeanne Cécile	Le 13 Avril 2016	A Thann
SCHEBATH René Charles Marie	Le 8 Mai 2016	A Aspach-le-Bas
PINOL Roland	Le 20 Juin 2016	A Mulhouse



# MARIAGES



WALGENWITZ - PLATAROTI



RIVOIRE - MONGAUZE



VALLERY - COXAM



KENNEL - JONDOT



HIERSO - MULLER



KERN - KELLER



ESCHBACH - CHERREY



WOLF - ABDENNEBI



LEDUC - FEDERSPIEL

# CALENDRIER DE NOS AÎNÉS

Civilité	Nom de famille	Date de naissance	Âge
M.	BETTER Albin	06/07/1922	95
Mme	MILOT Paulette	18/12/1922	95
Mme	SCHUFFENECKER Alice	27/10/1923	94
Mme	MISSLEN Anne	26/07/1924	93
Mme	NATTER Marie Antoinette	15/06/1926	91
M.	EICHER Paul	27/06/1927	90
Mme	SCHLOSSER Bernard	19/03/1928	90
Mme	SCHRUOFFENEGER Thérèse	20/08/1928	89
M.	HANNAUER Louis	03/10/1929	88
Mme	SCHLOSSER Suzanne	20/10/1929	88
Mme	GASSER Anne Marie	17/04/1930	87
Mme	HUG Jeanne	02/07/1930	87
Mme	SCHWEBELEN Marie Anne	22/10/1930	87
M.	FLIGITER Robert	07/02/1931	86
Mme	SCHLOSSER Germaine	18/02/1931	86
Mme	HANNAUER Marie Yvonne	24/05/1931	86
Mme	EHRET Monique	26/08/1931	86
M.	ZOBLER Marcel	13/05/1932	85
M.	GASSER Fridolin	10/07/1932	85
Mme	SCHILLIG Laure	06/03/1933	84
Mme	KRUST Marie Anne	14/07/1933	84
Mme	DEIBER Marie Antoinette	01/09/1933	84
M.	RUEFF Maurice	10/09/1933	84
M.	WOLF Léon	23/02/1934	83
Mme	HURTH Madeleine	11/03/1934	83
Mme	GREISING Monique	15/05/1934	83
Mme	MENY Suzanne	09/08/1934	83
M.	SESTER Arsène	19/08/1934	83
Mme	WOLF Monique	29/01/1935	82
M.	WOLF Bernard	20/10/1935	82
Mme	RUEFF Monique	17/11/1935	82
Mme	DE CLERCQ Monique	21/11/1935	82
Mme	MORGEN Marie Thérèse	27/11/1935	82
M.	FIMBEL Michel	30/07/1936	81
M.	BOEGLIN Henri	18/02/1937	80
M.	GREISING Edmond	08/04/1937	80
Mme	ZOBLER Ida	01/05/1937	80
Mme	FIMBEL Lina	09/05/1937	80
Mme	BITSCH Elise	30/11/1937	80

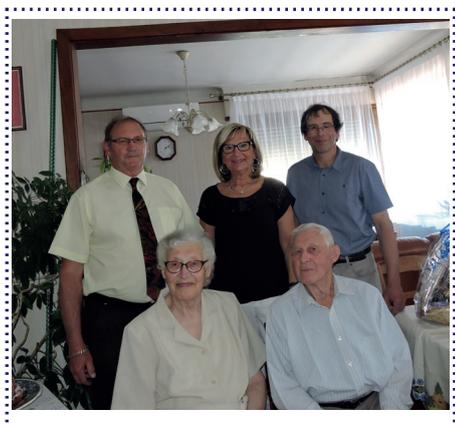
# ANNIVERSAIRES DE NOS AÎNÉS



- GREISING Edmond 80 ans -



- FIMBEL François-Michel 81 ans -



- ZOBLER Ida & Marcel 80 et 85 ans -



-BOEGLÉN Henri 80 ans -



- MILOT Paulette 94 ans -



- BETTER Albin 94 ans -



- LIERMANN -

Noces d'or

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## MAIRIE

Tél : 03.89.48.70.16.  
Fax : 03 89 83 10 45  
Jours et heures d'ouverture :  
Fermée le lundi  
Mardi et vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 18h  
Mercredi et jeudi de 8h à 12h

Maire : M. Maurice LEMBLE  
Secrétaire Général : M. Claude WUHLIN

## SYNDICAT SCOLAIRE DE LA PETITE DOLLER

Siège social : 1 rue de la station –  
Aspach-le-Bas (Jusqu'au 01/09/2017)  
A partir du 01/09/2017 : 2 Place de  
Rochetoirin – Aspach-Le-Haut  
Présidente : M<sup>me</sup> Annie DEL TATTO  
Tél : 03.89.32.11.23.  
Périscolaire : 03.89.48.97.11

## AGENCE POSTALE

Mairie de Aspach-Le-Bas  
Tél : 03.89.48.70.16.

Jours et heures d'ouverture :

Mardi : 8h à 12h et 14h à 17h45  
Du mercredi au vendredi : 8h à 12h  
Fermée le lundi

## ECOLE ÉLÉMENTAIRE

3 rue de la station  
Tél : 09.67.29.78.30.

## ECOLE MATERNELLE

6a rue de la station  
Tél : 03.89.48.96.33

## PRESBYTÈRE

M. le Curé Joseph GOEPFERT  
Tél : 03.89.48.71.01.

On peut laisser un message dans la boîte  
aux lettres du presbytère de Burnhaupt-  
le-Haut avec la mention « à l'attention du  
Père Joseph GOEPFERT ». **Ou le joindre  
sur son portable au n°06.36.79.69.60.**

## SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE VALLÉE DE LA DOLLER

Siège social : Mairie de  
Burnhaupt-le-Haut  
Président : M. André HIRTH  
Tél : 03.89.48.70.58.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VALLÉE DE LA DOLLER

Siège social : 15 rue de Thann  
68116 GUEWENHEIM  
Président : M. François JENNY  
Tél : 03.89.82.59.57.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN-CERNAY

Siège social : 3 rue de Soultz – CERNAY  
Président : M. Romain LUTTRINGER  
Président délégué : M. Michel SORDI  
Tél : 03.89.75.47.72.

## MÉDECIN

Docteur Gilles BINDLER  
Tél : 03.89.48.71.02.

## SAMU : 15

## GENDARMES : 17

## POMPIERS : 18

## BRIGADE VERTE DE SOULTZ

Tél : 03.89.74.84.04

## GENDARMERIE DE MASEVAUX

34 rue du Lieutenant-Colonel Gambiez  
68290 MASEVAUX  
Tél : 03.89.82.40.39

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
Dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

En dehors de ces horaires ou en cas  
d'urgence, 24H/24 et 7 jours/7, vous pouvez  
être mis en relation avec un opérateur de la  
Gendarmerie (17 ou 112)



## DÉCHÈTERIE À Aspach-Le-Haut

Horaires	Été	Hiver
	Avril à septembre	Octobre à Mars
Lundi au vendredi	9 h - 12h et 14h - 19h	9h - 12h
Samedi	9h - 19h	9h - 17h

Fermée tous les premiers lundis de chaque mois  
Les personnes âgées ou celles qui ont des problèmes de transport peuvent  
demander le ramassage des ordures encombrantes.

**Prière de téléphoner au n° VERT : 03.89.75.74.66.**  
Pour s'informer du passage et indiquer votre adresse